

Paris, le 19 mars 2021

## L'APVF reçue par Olivier VÉRAN, Ministre de la Santé et des Solidarités : Des engagements clairs à partager entre l'Etat et les collectivités locales

CHRISTOPHE BOUILLON, Maire de Barentin, Ancien député de Seine-Maritime, Président de l'APVF et Nathalie NIESON, Maire de Bourg-de-Péage, Vice-présidente de l'APVF en charge des questions relatives à l'offre de soins dans les territoires ont rencontré ce matin le Ministre de la Santé et des Solidarités Olivier VÉRAN.

Cette rencontre intervenait au lendemain des dernières annonces du Gouvernement relatives au renforcement du confinement dans 16 départements.

La délégation de l'APVF a rappelé au Ministre son attachement à **une approche territoriale et différenciée** selon la gravité de la pandémie dans les départements.

L'essentiel de la discussion avec le Ministre a porté sur la déclinaison de la campagne de vaccination dans les collectivités. Les élus de l'APVF se sont inquiétés **des coûts engendrés par la prise en charge** des frais occasionnés pour le fonctionnement des centres de vaccination et de la compensation de ces coûts. Le problème de la mise à disposition des personnels communaux, une absolue nécessité pour le fonctionnement de ces centres, se pose avec une acuité particulière.

Le Ministre s'est engagé à ce que les collectivités locales disposent en matière de coût de **règles claires et partagées** collant au plus près de la réalité et tenant compte de **la situation spécifique** de chaque collectivité.

Le fond d'amorçage actuellement en vigueur apparaissant notoirement insuffisant pour les communes ayant un centre de vaccination qui n'est pas adossé à un établissement hospitalier.

Le Ministre et l'APVF ont appelé à une mobilisation maximale de tous les personnels de santé : médecins, praticiens hospitaliers, infirmiers, dont le rôle pourrait être davantage reconnu, pharmaciens... pour réussir d'ici la fin de l'été la vaccination du plus grand de nos concitoyens.

La délégation de l'APVF a également évoqué la question de la barrière numérique pour les prises de rendez-vous des personnes âgées sur les plates-formes et les inégalités d'accès qui en résultent.

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.



Abordant enfin les avancées contenues dans le Ségur de la Santé notamment en matière d'investissements hospitaliers le Président de l'APVF a plaidé auprès du Ministre pour que les hôpitaux de proximité des petites villes ne soient pas oubliés. Ces derniers étant plus que jamais une composante essentielle de l'offre de soins dans des territoires confrontés à la désertification médicale.

**Contacts Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
**Pierre LOSSEROY**, Conseiller santé – 06 28 95 24 90 – [plosseroy@apvf.asso.fr](mailto:plosseroy@apvf.asso.fr)